



LATHAM POOL PRODUCTS, INC. (CANADA)

25 YEAR LIMITED VINYL LINER WARRANTY 1 YR. FULL / 24 YR. PRORATED

Latham Pool Products, Inc. warrants to the original retail purchaser, that if a Latham Pool Products, Inc. swimming pool liner shall fail due to a separation of a welded seam resulting from a manufacturing defect within twenty five (25) years from the date of installation, and your purchase has been registered within thirty (30) days of purchase whether by completing, signing and returning the attached warranty card to Latham Pool Products, Inc. or through our website at www.yourpoolwarranty.com, Latham Pool Products, Inc. at its option, will repair any such defect or supply a new vinyl liner F.O.B. our Brantford, Ontario plant. This warranty shall be void unless the attached card or electronic registration has been completed and sent to Latham Pool Products, Inc. within 30 days of installation.

During the first year from the date of installation, there shall be no charge to the purchaser for repair or replacement of a defective liner. Thereafter, the purchaser will be charged a percentage of the retail price of the product in effect at the time of replacement or repair, plus all costs of shipping. The purchaser's costs will be based on the length of time from the date of installation to the date a warranty claim is made. The following schedule sets forth the percentage rate to be paid by the purchaser:

From the beginning of the second year to the end of the fifth year:	30%
From the beginning of the sixth year to the end of the twelfth year:	50%
From the beginning of the thirteenth year to the end of the twentieth year:	75%
From the beginning of the twenty first year to the end of the twenty fifth year:	90%

This warranty is subject to the following additional terms and conditions:

Latham Pool Products, Inc. swimming pool liners are intended for use in residential swimming pools only. The purchaser must make any claim for warranty coverage to the address noted below. Upon review of such claim, Latham Pool Products, Inc. may require the purchaser to return the liner or the defective portion of the liner at the purchaser's own expense, freight prepaid, or supply photographic proof of the defect and a copy of your water analysis, postage prepaid, to Latham Pool Products, Inc., 50 Inoué Street, Brantford, ON N3S 7R6. Upon inspection of the return, the purchaser will be informed as soon as possible as to the disposition of the claim.

This warranty relates only to manufacturing defects and does not cover use of the product other than as a liner in a residential swimming pool, discoloration, damage or failure resulting from other causes, including, but not limited to, material irregularities, chemical damage regardless of origin or type of administration, fading, damage results from improper use of Salt-Chlorine Generation Systems, acts of God, misuse or abuse, improper maintenance, accident, consumer negligence, pool cleaning equipment, scuffing, design alteration, fire, ice, exposure to excessive heat caused by heaters or pool covers, cold, water loss, or improper assembly or installation.

Pools that are covered in season should be safely uncovered once a day to release excessive chlorine vapor. Excessive chlorine vapor will cause premature liner failure. Chemicals should not be allowed to dissolve or settle undissolved on the liner; chemicals can bleach the color or pattern print. Have your pool chemistry analyzed weekly by your pool professional as your pool water must be properly balanced and maintained. Latham Pool Products, Inc. shall not be responsible for any other costs, such as, labor charges, cost of replacement water or replacement chemicals, or any other damage or costs that may be incurred as a result of the defective liner.

ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE HEREBY LIMITED TO THE DURATION OF THIS WRITTEN WARRANTY. SOME STATES, PROVINCES AND TERRITORIES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.

UNDER NO CIRCUMSTANCES SHALL Latham Pool Products, Inc. BE LIABLE FOR SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OF ANY NATURE OR KIND, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY DAMAGES FOR LOSS OF USE OF POOL, INJURY TO, OR DEATH OF, ANY PERSON, OR DAMAGE TO PROPERTY, AND ANY CLAIMS THEREFOR ARE HEREBY SPECIFICALLY DISCLAIMED AND EXCLUDED. SOME STATES, PROVINCES AND TERRITORIES DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES. THEREFORE, THE ABOVE LIMITATION MAY NOT APPLY TO YOU.

This warranty gives you specific legal rights and you may also have other rights that vary from state to state, province to province or territory to territory.

No representative of Latham Pool Products, Inc. or any of its agents, distributors, or dealers has any authority to alter in any manner the terms of this warranty. Your dealer, builder or contractor is an independent business owner and not an employee of Latham Pool Products, Inc.. Latham Pool Products, Inc. is not responsible for any undertaking, representation or warranty by any other person beyond those expressly set forth in this warranty certificate. The terms of this warranty shall not create or extend any statute of limitations or other time limitation of any kind. By registering this warranty, you confirm you have read and understand the conditions of this warranty.

Latham Pool Products, Inc.
383 Elgin Street
Brantford, ON N3S7P5
888-MYPOOL2 (888-697-6652)

LB229F.13

4/13 cf

LATHAM POOL PRODUCTS, INC.

VINYL LINER WARRANTY REGISTRATION / ENREGISTREMENT DE GARANTIE DE RECOUVREMENT EN VINYLE

Warranty shall be void unless this card is completed, signed and returned within thirty (30) days.

La garantie n'entre en vigueur qu'à condition que cette carte soit complétée, signée et envoyée dans les trente (30) jours.

PURCHASER'S NAME / NOM DE L'ACHETEUR

PURCHASED FROM / ACHETÉ CHEZ

INSTALLED BY (check one) / INSTALLÉ PAR (contrôle un) :

- Dealer / Marchand
 Consumer Purchaser / Acheteur du consommateur
 Private Installer / Installateur privé

ADDRESS/ ADRESSES

SERIAL NO. / NO. DE SÉRIE

**IMPORTANT!! PLEASE READ AND SIGN
IMPORTANT !! SVP LU ET SIGNE**

CITY, STATE & ZIP / PROVINCE & CODE POSTAL

DATE PURCHASED / NO. DE SÉRIE

I have received and reviewed the Owner's Operating and Safety information package.

J'ai reçu et ai passé en revue le paquet de l'opération et d'informations sur la sécurité du propriétaire.

PHONE / TÉLÉPHONE

POOL MODEL & SIZE / MODÈLE ET DIMENSION

PURCHASER SIGNATURE / SIGNATURE DE L'ACHETEUR

EMAIL ADDRESS / ADRESSE E-MAIL

DATE INSTALLED / DATE INSTALLÉE

DATE



LATHAM POOL PRODUCTS, INC. (CANADA)
GARANTIE LIMITÉE DE 25 ANS SUR LES TOILES EN VINYLE
1 ANNÉE AU COMPLET - 24 ANNÉES AU PRORATA

Latham Pool Products, Inc. garantit au premier acheteur-consommateur que si une toile en vinyle Latham Pool Products, Inc. présente un défaut de fabrication dû à la séparation d'un joint soudé causé par un défaut de manufacture dans les vingt-cinq (25) ans suivant la date d'installation, et que la carte de garantie ci-jointe à été remplie, signée et renvoyée à Latham Pool Products, Inc. ou par l'intermédiaire de notre site Web à l'adresse www.yourpoolwarranty.com, dans les trente (30) jours suivant la date d'achat, Latham Pool Products, Inc. procédera à son gré, à la réparation du défaut de fabrication ou remplacera la toile défectueuse par une neuve, f.à.b Brantford, Ontario.

Cette garantie n'est applicable que si la carte de garantie ci-jointe ou la demande d'enregistrement électronique a été complétée et envoyée à Latham Pool Products, Inc. dans les trente (30) jours suivant la date d'installation.

En cas de réparation ou de remplacement d'une toile en vinyle Latham Pool Products, Inc. défectueuse au cours de la première année suivant l'installation l'acheteur n'aura à régler aucun frais. Après la première année, l'acheteur devra régler un pourcentage du prix au détail de la toile en vigueur au moment du remplacement ou de la réparation, ainsi que tous les frais d'expédition. Le pourcentage est basé sur la durée écoulée depuis la date d'installation jusqu'à la date de la réclamation. Le tableau suivant établit le pourcentage à régler par l'acheteur :

Du début de la seconde année à la fin de la cinquième année :	30%
Du début de la sixième année à la fin de la douzième année :	50%
Du début de la treizième année à la fin de la vingtième année :	75%
Du début de la vingt et unième année à la fin de la vingt-cinquième année :	90%

La garantie est applicable selon les conditions suivantes :

Les toiles de piscine en vinyle Latham Pool Products, Inc. sont destinées à être utilisées exclusivement dans des piscines résidentielles. Toutes revendications de garantie devraient être envoyées à l'adresse ci-dessous. Après étude de la réclamation, Latham Pool Products, Inc., pourra exiger de l'acheteur qu'il envoie la toile ou sa partie défectueuse fret payé, ou qu'il fournisse une preuve photographique du défaut, port payé, à Latham Pool Products, Inc., 50 Iroquois Street, Brantford, ON N3S 7R6. Dès l'inspection de l'article, l'acheteur sera informé le plus tôt possible de la suite de sa réclamation.

Cette garantie ne concerne que les défauts de fabrication. Elle exclut tout autre dégât résultant d'une utilisation autre que celle d'une piscine résidentielle, d'une décoloration et, entre autres mais sans s'y limiter, d'irrégularités du matériel, de dégâts causés par un agent chimique quelle qu'en soit l'origine ou la manière, de dommage provenant d'un mauvais usage du système de générateur de chlore par le sel, des catastrophes naturelles, de mauvais usage ou d'abus, d'un mauvais entretien, d'un accident, de négligence de la part du consommateur, de produit nettoyant de piscine, d'éraflures, d'altérations de la conception, d'un incendie, du gel, d'une exposition à une chaleur excessive causée par des dispositifs de chauffage ou par des couvertures de piscine, du froid, de la perte d'eau, ou d'un assemblage ou d'une installation inadéquate.

Les piscines qui sont couvertes dans la saison devraient être bien dévoilées une fois par jour pour libérer la vapeur de chlore excessive. La vapeur de chlore excessive provoquera une dégradation prématurée de la toile. Les produits chimiques dissous ou non dissous ne doivent pas se déposer sur la toile car les produits chimiques peuvent décolorer le motif. Le pH et l'alcalinité de l'eau de piscine doit être bien entretenue et équilibrée.

Latham Pool Products, Inc. n'est pas responsable du règlement des frais de main-d'œuvre ni des frais supplémentaires tel que : les frais de main d'œuvre, le coût de remplacement de l'eau ou remplacement des produits chimiques. Latham Pool Products, Inc. n'est pas responsable des frais d'enlèvement ou de remplacement du produit sous garantie, ni pour aucunes dépenses ou aucuns dommages qui pourraient résulter de tel enlèvement ou remplacement du produit. L'acheteur doit régler les frais d'expédition de la marchandise ainsi que tous frais d'installation.

TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS ENTRE AUTRES LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE ET DE CONFORMITÉ À DES FINS PARTICULIÈRES SE LIMITENT PAR LA PRÉSENTE À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE ÉCRITE. CERTAINS CERTAINES PROVINCES OU TERRITOIRES NE PERMETTENT AUCUNE LIMITATION SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, ET LA RESTRICTION CI-DESSUS PEUT DONC NE PAS VOUS CONCERNER.

LATHAM POOL PRODUCTS, INC. DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE DOMMAGES SPÉCIAUX, DIRECTS OU INDIRECTS, Y COMPRIS ENTRE AUTRES TOUT DOMMAGE LIÉ À LA NON-UTILISATION DE LA PISCINE, À DES BLESSURES CORPORALES, OU DÉCÈS D'UNE PERSONNE OU À DES DÉGÂTS MATÉRIELS, ET TOUT RÉCLAMATION DE CET ORDRE SERONT SYSTÉMATIQUEMENT REFUSÉE. CERTAINS PROVINCES OU TERRITOIRES NE PERMETTENT AUCUNE EXCLUSION OU RESTRICTIONS DES DOMMAGES SPÉCIAUX, DIRECTS OU INDIRECTS; LES RESTRICTIONS PRÉCITÉES PEUVENT DONC NE PAS VOUS CONCERNER.

Cette garantie vous donne des droits juridiques spéciaux et vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui peuvent varier d'un territoire à l'autre ou d'une province à l'autre.

Aucun représentant, agent, distributeur ni détaillant des produits Latham Pool Products, Inc. n'a le pouvoir de modifier les conditions de la présente garantie de quelque manière que ce soit. Latham Pool Products, Inc. décline toute responsabilité à l'égard de quiconque ayant fait acte d'engagement, de représentation ou de garantie en dehors des termes explicites du présent certificat de garantie. Les termes de cette garantie ne créent ni ne prolongent en aucun cas les lois de prescription ou les délais fixés. En enregistrant cette garantie vous confirmez l'avoir lu et compris les conditions de cette garantie.

Latham Pool Products, Inc.
383 Elgin Street
Brantford, ON N3S7P5
888-MYPOOL2 (888-697-6652)

LB229F.13

4/13 cf

Place
Stamp
Here /
Placez le
timbre ici

Latham Pool Products, Inc.
383 Elgin Street
Brantford, ON N3S 7P5